

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3590 - VENDREDI 4 OCTOBRE 2019

BONNE GOUVERNANCE

Les laïcs catholiques en croisade contre la corruption et l'impunité

Le Comité laïc de coordination sera dans la rue, le 19 octobre, pour dénoncer la corruption au sommet de l'Etat, notamment dans l'affaire du présumé détournement de quinze millions de dollars américains demeurée à ce jour sans suite judiciaire. L'action vise également à dénoncer les soupçons de corruption des députés provinciaux lors des élections des sénateurs, mais aussi, les invalidations controversées des députés nationaux par la Cour constitutionnelle. Les laïcs catholiques annoncent, par ailleurs, qu'ils marcheront avec bibles, croix et chapelets, symboles de la justice, « en portant les calicots exprimant le refus du règne de la corruption, de l'impunité et de l'absence de la justice ».

Page 2



Le Prof. Isidore Ndaywel lisant une déclaration du CLC

DISTINCTION

Quatre Congolais sur la liste des cent jeunes les plus influents en Afrique

Les cent jeunes africains, cinquante-deux femmes et quarante-huit hommes, sont originaires de trente-deux pays et sélectionnés par « African Youth Awards » pour sa quatrième édition en reconnaissance à leurs travaux qui ont eu un impact positif sur des vies à travers le continent. Les lauréats congolais sont Jeremy Lissouba (Congo-Brazzaville), député de la cir-

conscription de Dolisie ; Kahi Lumumba, CEO de Totem Experience (RDC); Tata Osca, comédienne (RDC); et Vanessa Metou, fondatrice de l'ONG Lona (Congo-Brazzaville). La liste atteste la portée des œuvres présentées par ces jeunes lauréats passionnés par le changement du récit sur le continent africain.

Page 3

GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

Premiers couacs dans les écoles conventionnées



Des élèves dans une salle de classe

Un peu partout sur le territoire national, particulièrement au Nord-Kivu, les écoles publiques et celles conventionnées catholiques ou protestantes sont en proie à des graves perturbations depuis la rentrée scolaire de

septembre à cause de la grève amorcée par les enseignants au grand dam des élèves voués à leur triste sort. Ces derniers revendiquent notamment que leurs salaires des mois d'août et de septembre soient com-

pensés et que la mécanisation des nouvelles unités et des enseignants non codifiés dans le système de paie, alors qu'ils prestent quotidiennement, soit effective

Page 4

KANANGA

L'ISTM doté de dix nouveaux bâtiments

Améliorer le cadre de travail pour un enseignement de qualité, c'est le défi que le Comité de gestion de l'Institut supérieur des techniques médicales

(ISTM)/ Kananga, conduit par le Pr Mukandu Leyka, vient de relever. Cette institution d'enseignement médical vient, en effet, de faire peau neuve avec

la construction de dix nouveaux bâtiments comprenant chacun deux cents places ayant aujourd'hui la capacité de contenir plus de deux mille étudiants.

Ce qui permettra au personnel enseignant de dispenser des cours dans de bonnes conditions. En sus de cela, le comité Mukandu envisage d'ériger un

centre médical avec les services annexes, un amphithéâtre et une aumônerie des étudiants.

Page 5

BONNE GOUVERNANCE

Les laïcs catholiques en croisade contre la corruption

Le Comité Laïc de coordination (CLC) sera dans la rue, le 19 octobre, pour dénoncer la corruption au sommet de l'Etat, notamment l'affaire du présumé détournement de quinze millions de dollars américains demeurée sans suite.

Après un long mutisme observé sur la scène politique nationale, juste après les scrutins du 30 décembre 2018, le CLC retrouve de la voix. Cette structure proche de l'église catholique qui s'est illustrée notamment par la fronde exercée en son temps contre le régime Kabila, alors réfractaire à la tenue des élections, annonce une forte mobilisation le 19 octobre de tous les Congolais épris de paix et de justice pour réclamer l'effectivité de l'Etat de droit prôné par le Chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo. Concrètement, les responsables du CLC invitent les Congolais de Kinshasa et d'ailleurs à participer massivement à la marche qu'ils organisent pour dénoncer la corruption au sommet de l'Etat.

L'affaire du présumé détournement des quinze millions de dollars est brandie comme une preuve de la mauvaise gestion des finances publiques qui gangrène le nouveau pouvoir qui semble s'en accommoder plutôt que de sanctionner. « *Nous marcherons ce samedi 19 octobre pour exiger la fin de l'impunité, la suspension des personnes impliquées dans le détournement de*

quinze millions de dollars de la République et la démission sans délai des juges de la Cour constitutionnelle », soutient un membre actif du CLC sous l'anonymat. Ces actions, selon le CLC, visent à dé-

la Cour constitutionnelle. Amener les autorités du pays à un changement véritable

Le CLC entend, à travers cette marche, afficher clairement sa détermination à contraindre les autorités du

Ndaywel, qu'ils marcheront avec bibles, croix et chapelets, symboles de la justice, « *en portant les calicots exprimant le refus du règne de la corruption, de l'impunité et l'absence de la justice* ».

En réaction à ce projet de manifestation qu'elle estime légal au regard de la

magasins ni porter atteinte à la personne qui dit ne pas être d'accord avec vous (...). Si les gens ne brûlent pas, ne cassent pas, je vois mal le gouvernement réprimer cette marche », a indiqué Leila Zerrougui qui redoute toute provocation des forces de l'ordre pouvant dégénérer.



Le Prof. Isidore Ndaywel lisant une déclaration du CLC

noncer également des nombreux scandales qui ont fait la « Une » depuis quelques mois, notamment les soupçons de corruption des députés provinciaux lors des élections des sénateurs, mais aussi les invalidations des députés nationaux par

pays au changement véritable qui passe précisément par la moralisation de la vie publique et l'observance de l'éthique dans le chef des opérateurs politiques. Les laïcs annoncent, par ailleurs, par le biais de leur coordonateur, le Pr Isidore

Constitution, la représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU en République démocratique du Congo a néanmoins mis en garde les organisateurs.

« *Vous avez le droit de vous exprimer en marchant mais sans piller les*

« Ce qu'il faut leur dire, c'est qu'ils ont le droit de marcher mais il ne faut pas qu'ils provoquent les forces de sécurité puisque ces derniers ont la responsabilité du maintien de l'ordre », a-t-elle ajouté.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Duryl Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maoiakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DISTINCTION

Quatre Congolais sur la liste des cent jeunes les plus influents en Afrique

Les cent jeunes africains, cinquante-deux femmes et quarante-huit hommes sont originaires de trente-deux pays, sélectionnés par l'«African Youth Awards» pour sa quatrième édition, «en reconnaissance de leurs travaux qui ont eu un impact sur des vies à travers le continent».

Les lauréats congolais sont Jeremy Lissouba (Congo-Brazzaville), député de la circonscription de Dolisie; Kahi Lumumba, CEO de Totem Experience (RDC); Tata Osca, comédienne (RDC); et Vanessa Metou, fondatrice de l'ONG Lona (Congo-Brazzaville).

La liste avait déjà permis de célébrer et de mettre en lumière les remarquables réalisations et contributions des jeunes au développement du continent africain et de motiver des millions d'autres à travers le monde. Prince Akpah, président fondateur de l'African Youth Awards, a indiqué que la liste atteste des œuvres présentées par des jeunes passionnés par le changement du récit sur le continent africain.

Jeremy Sylvain Lissouba est député à l'Assemblée nationale du Congo-Brazzaville, membre du principal parti de l'opposition et juge suppléant à la Haute cour de justice de son pays. Intéressé par les questions de gouvernance, de développement durable et d'entrepreneuriat social, il dirige également un incubateur pour petites entreprises et une ferme. Il s'est récem-

ment illustré lors d'une séance questions-réponses entre les députés congolais et le gouvernement.

Pour sa part, Kahi Lumumba est un entrepreneur



Jeremy Lissouba

congolais dans le domaine de la communication numérique. Il a vécu entre le Congo, la Côte d'Ivoire, la Belgique, l'Angleterre et la France. Il a accumulé de l'expérience au cours de sa carrière en tant que consultant en marketing avant de créer sa propre entreprise. Kahi Lumumba, explique-t-on, est un entrepreneur qui veut avant tout avoir un impact dans sa communauté. Son ambition est de créer de nouvelles vocations et professions dans le domaine du numérique en Afrique. Basé actuellement à Abidjan, il est l'initiateur

des «Africa digital communication days», dont la dernière édition s'est tenue à Abidjan.

Tata Osca, quant à elle, est une actrice, rappeuse et mannequin reconnue pour sa chaîne YouTube «TaTa Osca TV». Elle y a gagné en popularité pour ses courts métrages, ses sketches et ses monologues de personnages originaux.

De son côté, Vanessa Metou est une jeune juriste en droit pénal international et militante pour les questions relatives à la jeunesse. Elle est membre du conseil de la jeunesse de l'Union africaine en République du Congo. Assistante chargée



Kahi Lumumba

de cours à l'université et consultante, elle a débuté



Tata Osca

son activisme à l'âge de 10 ans au sein du comité local des enfants démocrates, où elle s'est employée à promouvoir les droits de l'enfant. Par la suite, elle a progressivement rejoint diverses ONG et organisations dirigées par des jeunes. Elle a rejoint le Conseil national de la jeunesse et l'Union panafricaine de la jeunesse en 2014.

Elle a aussi été secrétaire du Conseil national de la jeunesse en charge des affaires juridiques, où elle s'est engagée à défendre les droits de la jeunesse congolaise. En outre, elle a été bénévole à l'université internationale de Brazzaville, une université privée où elle a été présidente des étudiants et a encadré des jeunes étudiants en droit. Titulaire d'une maîtrise

en droit pénal international, elle a été membre du Conseil technique de l'université.

Actuellement membre du réseau international des leaders francophones et des anciens de Yali, elle affirme son leadership en participant à des activités de bénévolat auprès de jeunes filles et de filles inactives de sa communauté. Au cours des sept dernières années, elle a œuvré à la promotion des droits socioculturels, économiques et politiques des jeunes et à la défense de leurs aspirations. En



Vanessa Metou

2016, elle a créé l'ONG Lona, un cadre pour le développement et le transfert de connaissances au bénéfice des jeunes, axé sur le leadership et l'engagement civique; l'éducation; l'entrepreneuriat et l'autonomisation des femmes. Elle a récemment été nommée au Conseil consultatif des jeunes de l'Union africaine.

Patrick Ndungidi

ACCÈS AU LOGEMENT DÉCENT

Pius Muabilu envisage de créer un fonds national de l'habitat

Le projet fait partie des priorités du nouveau ministre de l'Urbanisme et habitat, en plus de la création de l'Agence congolaise pour la promotion immobilière.



Le ministre Pius Muabilu

Le ministre Pius Muabilu Mbayu Mukala a présenté son programme à ses agents, le 2 octobre à Kinshasa. Sa vision est essentiellement de permettre aux Congolais d'avoir accès aux logements décents et à des coûts accessibles.

«L'Agence congolaise de la promotion immobilière va remplacer l'Office national de logement. Alors que le Fonds national de l'habitat, avec l'appui des Congolais eux-mêmes et des partenaires bilatéraux et multilatéraux, va approvisionner l'Agence congolaise de la promotion immobilière pour que celle-ci soit capable de construire les habitations à loyer supportable

par les Congolais, un peu comme le Fonds d'avance à l'époque», a expliqué le ministre Pius Muabilu.

Il envisage, en outre, de créer un corps des officiers de police judiciaire du secteur de l'Urbanisme et habitat, pour conférer plus d'efficacité aux agents commis à cette tâche. «Il nous faut des gens assermentés, c'est-à-dire qui ont le pouvoir judiciaire, le pouvoir de police et qui peuvent s'imposer, qui savent faire un procès-verbal à transmettre auprès d'un officier qui puisse éventuellement convoquer la personne qui aurait commis une faute», a soutenu le ministre.

Lucien Dianzenza

GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE

Premiers couacs dans les écoles conventionnées catholiques et protestantes

Les enseignants-grévistes revendiquent notamment que leurs salaires des mois d'août et septembre soient compensés et que la mécanisation des nouvelles unités et des enseignants non payés, non codifiés dans le système de paie alors qu'ils prenent quotidiennement, soit effective.

Un peu partout sur le territoire national, les écoles publiques et celles conventionnées catholiques ou protestantes sont en proie à de graves perturbations depuis la rentrée scolaire de septembre. La gratuité de l'enseignement de base, décrétée dans ces écoles, peine à prendre ses marques comme en témoignent les mouvements de grève des professeurs observés par-ci par-là, au grand dam des élèves voués à leur triste sort. Ces derniers arrivent dans leurs écoles et repartent sans bénéficier des enseignements censés pourtant justifier leur scolarité et ce, à la grande indifférence des professeurs décidés d'aller au bout de leur grève.

A Kinshasa, les enseignants de certaines écoles conventionnées catholiques ont radicalisé leur mouvement en séchant carrément leurs établissements scolaires. Pour eux, la gratuité de l'enseignement devrait rimer avec l'amélioration de leur situation salariale. Déjà, font-ils remarquer, l'augmentation promise par le gouvernement pour la paie des mois d'août et de septembre n'est

pas arrivée, une situation qui tranche avec les discours de l'exécutif national sur fond de promesses mirobolantes. Le fait que le paiement du salaire complémentaire du



Des élèves dans une salle de classe

mois de septembre tel que promis par le gouvernement se fait toujours attendre n'est pas non plus de nature à atténuer la tension.

Au lycée Sacré Cœur de la Gombe, les professeurs ont placé la barre très haut jusqu'à exiger un salaire mensuel de huit cent dollars

américains. Même tableau dans les écoles conventionnées protestantes où le corps professoral continue d'exiger, entre autres, le paiement des frais de fonctionnement ou encore l'application du nouveau barème salarial. Ce remue-ménage est également perceptible dans les provinces où les enseignants

sont à couteaux tirés avec leurs syndicats respectifs quant à l'opportunité d'enclencher la grève. Alors que les délégués syndicalistes privilégient la procédure légale cherchant à arrondir les angles, les enseignants, eux, ne se sont pas fait prier pour sécher leurs lieux de travail.

Les provinces ne sont pas en reste

Depuis le 25 septembre, les enseignants des écoles catholiques et protestantes de la ville de Goma (chef-lieu du Nord-Kivu) ont débrayé jusqu'à intimider l'ordre aux élèves de regagner leurs domiciles. Ils revendiquent no-

tamment que leurs salaires des mois d'août et de septembre soient compensés en plus de la mécanisation des nouvelles unités et des enseignants non payés qui ne sont jamais entrés dans le système de paie alors qu'ils prennent quotidiennement. Ils militent également pour

la suppression des zones salariales dans la paie des enseignants et des discriminations constatées dans la paie. « A diplôme égal salaire égal », tel est le cri de cœur des grévistes qui veulent mettre l'Etat congolais devant ses responsabilités. Les écoles du Sud-Kivu également subissent le sort des grévistes. Le gouvernement, en contrepartie de la gratuité de l'enseignement, avait pris l'option de prendre à son compte les frais de fonctionnement des écoles et le paiement des professeurs. Il est appelé à désamorcer au plus vite cette grève dont la persistance pourrait influencer négativement sur le calendrier scolaire. Cette action, de l'avis de certains esprits, est « brutale et inopportune » d'autant plus que l'Etat fournit un peu plus d'efforts pour répondre aux revendications des enseignants qui, dit-on, ne semblent pas accompagner la mesure de la gratuité prise par le chef de l'Etat.

Aux dernières nouvelles, les enseignants auraient finalement accepté de reprendre la craie après un consensus entre eux, les syndicalistes et les autorités du secteur à qui deux semaines ont été accordées pour donner satisfaction à leurs revendications.

Alain Diasso

RESSOURCES HYDRAULIQUES ET ÉLECTRICITÉ

Le vice-ministre envisage une visite des chantiers du secteur

La descente sur le terrain de Papy Pungu, prévue dans les prochains jours, devra lui permettre de faire un état des lieux de son département.

Le vice-ministre des Ressources hydrauliques et de l'électricité a présidé, le 2 octobre, une séance de travail à laquelle ont pris part les directeurs généraux de la Société nationale d'électricité (Snel) et de la Régie de distribution d'eau de la République démocratique du Congo (Regideso). Cette séance, qui rentre dans le cadre de l'appropriation du programme d'urgence des cent jours initié par le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, conformément aux orientations du Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, a essentiellement tourné autour des attentes



Le vice-ministre Papy Pungu s'entretenant avec les responsables de la Snel et de la Régideso

dans le secteur de l'eau et de l'électricité.

Les responsables de la Snel et de la Régideso ont présenté leurs réalisations et soumis au vice-ministre des contraintes affectant l'exécution de différents projets.

Un plan directeur d'urgence

de desserte en eau et en électricité

Au regard de l'évaluation faite, Papy Pungu a instruit les responsables de ces deux sociétés pour l'élaboration, dans un bref délai, d'un plan directeur d'urgence de desserte en eau et en électricité

pour la ville de Kinshasa ainsi que d'autres villes du pays. Ceci, en vue de soulager les difficultés rencontrées par la population, conformément à la vision du chef de l'Etat qui place le peuple au cœur de l'action gouvernementale.

Déjà, dans les jours qui

viennent, il a prévu une descente sur le terrain en vue de l'inspection des différents chantiers de ce secteur. Cette visite, a-t-il dit, lui permettra de s'assurer de l'évolution des projets.

Le directeur général de la Snel a, par ailleurs, informé le vice-ministre des actes de vandalisme visant le réseau de cette société. Papy Pungu s'est engagé à saisir notamment le vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur et de la sécurité, pour des dispositions qui s'imposeraient. Il a également souligné la nécessité de dialoguer et de collaborer avec la société civile, en vue de promouvoir le civisme énergétique et faire cesser le sabotage des efforts de la Snel pour l'amélioration de la desserte en électricité.

Lucien Dianzenza

KANANGA

Dix nouveaux bâtiments pour l'Institut supérieur des techniques médicales

Améliorer le cadre de travail pour un enseignement de qualité, c'est le défi que le comité de gestion de l'établissement, conduit par le Pr Mukandu Leyka, vient de relever.

L'institution d'enseignement médical vient de faire peau neuve avec la construction de dix nouveaux bâtiments comprenant chacun deux cents places ayant aujourd'hui la capacité de contenir plus de deux mille étudiants. Le personnel enseignant pourra ainsi dispenser des cours aux étudiants dans de bonnes conditions. En effet, cet établissement manquait des locaux allant jusqu'à en louer.

D'autres projets de moderniser l'Institut supérieur des techniques médicales (ISTM)/Kananga sont en vue. Le comité de gestion voudrait, dans un avenir très proche, ouvrir un centre de recherche en sciences médicales et sociales ; construire un bâtiment qui abritera la bibliothèque, la salle de lecture, la salle technique et trois grands auditoriums. En sus de cela, il envisage

la construction d'un centre médical avec les services annexes, d'un amphithéâtre et d'une aumônerie des étudiants.

Lors de la cérémonie de collation des grades académiques, il y a près de trois mois, le comité Mukandu s'était dit déterminé à imprimer une nouvelle image à cette institution. Le directeur général de l'ISTM/Kananga avait ainsi placé son mandat sous le signe d'assurance qualité et sa gestion axée sur trois missions dont l'enseignement, la recherche et le service à la population. Il s'était aussi engagé à lutter contre les antivaleurs qui avaient fait peau dure au sein de cet établissement d'enseignement médical. Pour preuve, deux coordonnatrices qui avaient trempé dans ces sales pratiques depuis longtemps ont été tout simplement révoquées. Rappelons que l'ISTM/



Le directeur général de l'ISTM-Kananga, le Pr Mukanda apportant sa contribution lors de la campagne de mobilisation des fonds

Kananga organise le cycle de graduat et le cycle de licence dans quatre sections. La cinquième sera organisée à partir de cette année académique 2019-2020. Il s'agit des sections sciences infirmières, techniques de laboratoire ; gestion des institutions de santé ; nutrition

diététique et la nouvelle filière d'hygiène et assainissement. Cet établissement d'enseignement médical s'est fixé deux objectifs institutionnels majeurs, à savoir former des cadres spécialisés dans le domaine des sciences et des techniques médicales et para-

médicales et organiser la recherche sur l'adaptation des techniques et technologies nouvelles aux conditions de la République démocratique du Congo et de conférer des grades légaux, conformément aux dispositions légales et réglementaires sur la collation des grades académiques.

Blandine Lusimana

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



MALI

Antonio Guterres déplore la lenteur des réformes sécuritaires

Dans un rapport trimestriel remis au Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU évoque non seulement la lenteur sur le plan sécuritaire, mais aussi politique. Il demande à toutes les parties maliennes de tout mettre en œuvre pour parvenir à des résultats concrets sur ces sujets.



Antonio Guterres

« J'exhorte le gouvernement et l'opposition, les mouvements signataires (de l'Accord) et la société civile (...) à progresser rapidement dans le processus de dialogue », a dit Antonio Guterres, prévenant qu'à défaut, de nouveaux retards pourraient « plonger le pays dans une nouvelle crise institutionnelle ». Soulignant que « la priorité doit être donnée » à la conclusion des réformes constitutionnelles, le chef de l'ONU pense que cela permettra l'élection d'un nouveau parlement et « le redéploiement d'unités des forces de sécurité et de défense maliennes ».

Le rapport remis cette semaine au Conseil de sécurité fait, par ailleurs, mention des « progrès » accomplis dans les volets défense et sécurité de l'Accord de paix de 2015, en citant le désarmement, la démobilisation et la réintégration

de membres de groupes armés, ainsi que la création d'une zone de développement économique dans le nord du pays. « De manière générale, cependant, l'application de l'Accord de paix a continué d'avancer à un rythme lent », poursuit le texte.

La stabilité du Mali passe par un meilleur contrôle de ses frontières, selon Antonio Guterres, qui estime que la force conjointe G5-Sahel, regroupant le Mali, le Niger, le Burkina Faso, le Tchad et la Mauritanie, reste « capitale pour combattre les groupes armés extrémistes », précisant : « Elle doit jouer aussi un rôle-clé contre le trafic d'êtres humains, d'armes et de drogues ». La force régionale antidjihadiste compte quelque cinq mille militaires. Manquant toujours de financement sur le long terme et sous-équipée, elle bénéficie

au Sahel du soutien de la mission française Barkhane (quatre mille cents militaires). Quant à la force de paix de l'ONU (Minusma) déployée au Mali, elle réunit quelque quinze mille militaires et policiers qui n'ont pas dans leur mandat la lutte terroriste. Au Mali, les djihadistes avaient été en grande partie chassés à la suite du lancement, en janvier 2013, à l'initiative de la France, d'une intervention militaire qui se poursuit actuellement. Malgré cela, les violences ont persisté, puis se sont propagées du nord vers le centre et le sud du pays, ainsi qu'au Burkina Faso et au Niger voisins, se mêlant souvent à des conflits intercommunautaires qui ont fait des centaines de morts. Ce qui explique le fait que de larges pans du territoire échappent toujours au contrôle du pouvoir malien.

Nestor N'Gampoula

SANCTIONS COMMERCIALES AMÉRICAINES

La France tend la main pour un accord

Au lendemain de l'annonce par les Etats-Unis de vouloir frapper 7,5 milliards de dollars de produits européens de tarifs douaniers punitifs, notamment après avoir été autorisés par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à les imposer à l'encontre de l'Union européenne (UE), Paris a demandé, le 3 octobre, à Washington d'écouter « la voix de la sagesse » pour régler le différend.

« Cela fait des mois que nous plaidons pour cet accord commercial. Nous tendons la main. Je souhaite que les Etats-Unis écoutent cette voix qui est à mon sens la voix de la sagesse », a déclaré le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, qualifiant ces sanctions « d'erreur économique profonde ». En marge d'une visite d'entreprise à Paris, il a prévenu : « Si l'administration américaine refuse la main tendue par la France et par l'UE, nous nous tenons prêts à réagir, par des sanctions qui seraient dans le cadre de l'OMC ».

Les subventions accordées à l'avionneur Airbus sont au cœur de l'épineux dossier qui oppose Européens et Américains. L'OMC a tranché en faveur de Washington et autorisé les autorités américaines à prendre des sanctions record contre l'UE, jugeant que le constructeur aéronautique européen avait bénéficié de subventions inconvenantes. Ce qui a amené le président américain, Donald Trump, à s'en réjouir dans un tweet : « Une belle victoire (...), un prix à 7,5 milliards de

dollars décerné aux Etats-Unis par l'OMC ».

Les taxes américaines viseront des produits fabriqués par la France, l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni, les quatre partenaires du groupe européen Airbus. Les vins, fromages, olives, coquillages ou encore les haches et les tournevis seront frappés d'une majoration de 25%. Quant aux avions civils, ils pourront dorénavant être exportés aux Etats-Unis au prix majoré de 10%.

Si, en rapport avec les sanctions annoncées, les pertes annuelles pour l'UE pourraient s'élever à 9,7 milliards de dollars, dont 2,4 milliards pour la France, soit 0,1 point de croissance, une étude du cabinet Euler Hermes avance d'ores et déjà que ce pays est celui qui a le plus à perdre dans ce début de conflit commercial. Tout compte fait, la balle est du côté des Etats-Unis où Donald Trump doit décider, d'ici au 13 novembre, s'il impose ou non des tarifs douaniers supplémentaires sur les voitures importées de l'UE, une menace particulièrement redoutée par Berlin.

Nestor N'Gampoula

BREXIT

La proposition de Boris Johnson ne convainc pas Bruxelles

Dans le but d'éviter un « no deal », c'est-à-dire une sortie sans accord de l'Union européenne (UE), le 31 octobre, le Premier ministre britannique a présenté, le 2 octobre, son plan de « compromis raisonnable », mais celui-ci a été froidement accueilli par les Européens.

Dans une lettre adressée au président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, Boris Johnson, arrivé au pouvoir fin juillet avec la promesse de sortir coûte que coûte son pays de l'UE, a clarifié la position de la Grande-Bretagne sur le sujet. Elle s'appuie notamment sur la frontière irlandaise.

Selon l'offre du chef du gouvernement conservateur, l'Irlande du Nord serait maintenue à terme dans la même zone douanière que le reste du royaume, mais il n'est pas prévu des contrôles douaniers physiques à la frontière entre la province britannique et la République d'Irlande, membre de l'UE, vus comme menaçant les accords de paix de 1998.

Pour Boris Johnson, la solution présentée va rendre à Londres le contrôle « total » sur sa politique commerciale, contrairement au « backstop » ou filet de sécurité du précédent projet d'accord, qui était décrié puis rejeté trois fois par le Parlement. Il prévoyait, à défaut d'une autre solution, le maintien du Royaume-Uni tout entier dans une union douanière avec l'UE. D'après le Premier ministre britannique, le plan qu'il vient de proposer va régler le casse-tête de la frontière irlandaise, sur lequel butent toujours les négociations du Brexit à moins d'un mois de sa date prévue, soit plus de trois ans après la victoire du « Leave » au référendum.

Réagissant à la proposition faite par le Premier ministre britannique, le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a reconnu des « avancées positives ». Il s'agit notamment, selon ses services, de « ce qui concerne l'alignement complet de la réglementation pour toutes les marchandises et le contrôle des marchandises en provenance de Grande-Bretagne qui entrent en Irlande du Nord ».

« Nous devons disposer d'une solution juridiquement opérationnelle qui réponde à tous les objectifs du filet de sécurité : empêcher une frontière dure, préserver la coopération nord-sud et l'économie insulaire, et protéger le marché unique de l'UE et la place de l'Irlande dans celui-ci »

Malgré cela, Jean-Claude Juncker a, dans un communiqué, « noté qu'il y a encore quelques points problématiques qui nécessiteront du travail supplémentaire dans les prochains jours, notamment en ce qui concerne la gouvernance du backstop (le filet de sécurité pour l'Irlande) ». Pour sa part, a déclaré Boris Johnson : « Nous devons disposer d'une solution juridiquement opérationnelle qui réponde à tous les objectifs du filet de sécurité : empêcher une frontière dure, préserver la coopération nord-sud et l'économie insulaire, et protéger le marché unique de l'UE et la place de l'Irlande dans celui-ci ».

Le parlement européen a également réagi contre le plan du Premier ministre britannique. Le député Guy Verhofstadt, qui préside le groupe chargé du divorce au sein de cette assemblée, a relevé que la « première réaction » de l'hémicycle n'est « pas positive », parce qu'elle n'y voit pas « les garanties nécessaires » pour l'Irlande.

Du côté de Dublin, la perspective du rétablissement d'une frontière entre les deux Irlande, en cas de « no deal », l'inquiète particulièrement. Les autorités irlandaises qui y voient une menace pour la paix en Irlande du Nord, difficilement établie en 1998, après trois décennies de violences entre des républicains nationalistes (catholiques), partisans de la réunification de l'île, et loyalistes unionistes (protestants), défenseurs du maintien dans la Couronne britannique. En dépit de cette situation, Boris Johnson a averti qu'en cas de rejet de son plan, le Royaume-Uni sortirait de l'UE à la date butoir « quoi qu'il arrive ». Il s'exprimait lors de la clôture du congrès de son parti à Manchester (nord-ouest de l'Angleterre). Le pays est « prêt » à un « no deal », a-t-il assuré.

N.N'G.

LA CHINE NOUVELLE EN SOIXANTE-DIX ANS

De pays agricole à centrale industrielle

Le pays, qui a lutté pour nourrir sa population il y a soixante-dix ans, est aujourd'hui un maillon indispensable de la chaîne industrielle mondiale, fabriquant et exportant tout, des produits quotidiens aux trains à grande vitesse.

Voici un bref aperçu des mutations spectaculaires dans la force industrielle de la Chine et des facteurs à l'origine de ces changements, qui peuvent offrir un aperçu de l'avenir industriel du pays.



Formation du personnel du secteur à Xi'an, dans la province de Shanxi (nord-ouest), le 22 juillet 2019. (crédit photo : Li Yibo)

Comment l'« usine du monde » a-t-elle été construite à partir de zéro ?

De l'industrie minière, textile et de quelques industries manufacturières simples à la quasi-totalité des catégories industrielles, l'émergence de la Chine en tant qu'« usine du monde » repose sur de faibles coûts de main-d'œuvre et de production par rapport aux pays développés.

La réforme et l'ouverture du pays à la fin des années 1970 ont permis aux entrepreneurs les plus aventureux des villes côtières de créer leurs propres entreprises, de surmonter les difficultés et de transformer avec succès de petits ateliers en grandes entreprises manufacturières.

Depuis lors, le secteur manufacturier chinois a commencé

à décoller. Selon les données de la Banque mondiale, la Chine a dépassé les Etats-Unis en 2010 en tant que premier pays manufacturier du monde en termes de valeur ajoutée et a conservé la première place depuis lors.

sur les étagères des magasins, les trains à grande vitesse et les semi-conducteurs deviennent les nouvelles signatures de la fabrication chinoise.

En 2017, les principales recettes d'exploitation du secteur de la haute technologie dépassant une certaine taille



Un couple de personnes âgées pose pour des photos à la bibliothèque de la Nouvelle zone de Binhai, à Tianjin, dans le nord de la Chine, le 7 août 2019. (crédit photo : Li Ran)

Comment la Chine a-t-elle progressé dans la chaîne de valeur industrielle ?

A l'aube du XXI^e siècle, la Chine a commencé à se concentrer sur les secteurs de la haute technologie et de la fabrication de pointe, avec un système industriel moderne qui a progressivement pris forme.

Outre les traditionnelles étiquettes « Fabriqué en Chine »

ont atteint quinze mille neuf cents milliards de yuans (environ deux mille deux cents milliards de dollars), en hausse de 55,8% par rapport à 2012.

Ce développement rapide peut être attribué aux investissements continus dans la recherche et le développement, dont les dépenses ont bondi de 83,6% au cours de la même période pour atteindre 318,3 milliards de yuans.

Comment la puissance industrielle de la Chine contribuera-t-elle à un avenir commun ?

Au cours des dernières décennies, le développement industriel de la Chine a bénéficié d'une coopération ouverte avec d'autres pays, et sa montée en puissance contribuera à son tour à offrir plus d'opportunités aux autres acteurs du marché.

En juin 2019, la Chine a officiellement approuvé les services commerciaux 5G, marquant le début d'une nouvelle ère intelligente, car l'application de la technologie sans fil ultra-rapide permet de connecter plus d'objets, de services et d'acteurs du marché.

Des entreprises étrangères, telles que Nokia, Ericsson, Qualcomm et Intel ont été profondément impliquées dans l'expérimentation des technologies, et les entreprises chinoises et étrangères sont les bienvenues pour participer activement à la construction, à l'application et à la promotion du réseau 5G et partager les

Des changements mesurés à l'échelle d'une seule heure

En Chine, que peut-on accomplir en une seule heure ? La réponse d'aujourd'hui est très différente de celle d'il y a soixante-dix ans, lorsque la République populaire de Chine a été fondée.

Assis dans sa moissonneuse, Zhao Shunhua, un agriculteur de 53 ans dans la province chinoise du Hunan (centre), peut récolter près de 0,2 hectare de riz en une heure.

C'est environ trente fois plus rapide qu'autrefois, lorsqu'il abattait le même travail, à la main. « Je me souviens encore du temps où je travaillais dans les champs avant l'aube et j'attrapais des coups de soleil, juste pour récolter du riz précoce et des plants pour la saison suivante », se rappelle-t-il.

A chaque heure du premier semestre 2019, chaque Chinois a contribué à hauteur de 7,4 yuans (environ un dollar) au produit intérieur brut du pays, soit plus de cinq cents fois plus qu'en 1952.

L'argent dépensé en ligne chaque heure par les consommateurs chinois d'aujourd'hui représente un montant de 1,1 milliard de yuans, tandis que le total national des ventes au détail des biens de consommation n'était que de trois millions de yuans en 1952.

En 1949, pratiquement aucun Chinois ne rêvait de mettre les pieds à l'étranger, alors que maintenant, dix-neuf mille voyages sont effectués chaque heure par des voyageurs chinois partant à l'étranger.

Une seule mine de Shenmu, un important centre de production de charbon dans la province chinoise du Shaanxi (nord-ouest), a une production annuelle supérieure au total du pays en 1949, extrayant en moyenne trois mille sept cents tonnes de charbon chaque heure. Soixante-dix ans plus tard, la Chine est devenue la deuxième plus grande économie mondiale, avec les plus grandes réserves de change, le plus grand système de sécurité sociale et la plus grande production de produits industriels.

Des miracles chinois encore plus grands se profilent à l'horizon, à chaque tour de cadran.

Xinhua

« Je me souviens encore du temps où je travaillais dans les champs avant l'aube et j'attrapais des coups de soleil, juste pour récolter du riz précoce et des plants pour la saison suivante »,

41^{ES} CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS DE HANDBALL

Les clubs congolais connaissent leurs adversaires

La Confédération africaine de handball (Cahb) a publié récemment le calendrier complet de la compétition qui se tiendra, du 4 au 13 octobre, à Praia, au Cap-Vert. Les trois représentants congolais ont été ainsi fixés sur leurs adversaires et devront mouiller le maillot pour ne pas rentrer bredouille à la maison.

Etoile du Congo, chez les messieurs, le club de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) et Abo Sport, chez les dames, ont la lourde mission de défendre valablement les couleurs du pays à la compétition qui regroupera dix équipes en version masculine et neuf en version féminine.

Selon le calendrier, la DGSP débute la rencontre, ce 4 octobre, face au club militaire du Cameroun Fap. Après ce match, les vice-champions du Congo affronteront, le 7 octobre, Héritage de la République démocratique du Congo (RDC). Les deux équipes se connaissent bien, puisque la DGSP s'était imposée 25-20, en avril dernier, devant cette formation de Kinshasa,

lors de la dernière édition de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe de handball (dames). La DGSP, quant à elle, jouera son troisième match de poules le lendemain, c'est-à-dire, le 8 octobre, face à Bandama de la Côte d'Ivoire, une autre habituée des grandes compétitions, avant de clôturer ses matchs de poules en défiant le tenant du titre, le géant angolais de Primeiro.

Abo Sport, pour son premier match de poules, affrontera, le 5 octobre, l'Atletico de Cap-Vert. Les championnes du Congo joueront également contre Evabuka de la RDC et Petro Atletico de l'Angola, respectivement les 8 et 9 octobre, toujours dans le cadre des matchs de poules.

En version masculine, les champions du Congo, à savoir Etoile du Congo, devraient retrouver

leurs manches s'ils souhaitent sortir indemne de la poule B, où l'on retrouve les titans du handball africain. Confiant de sa préparation, la formation stelliennaise mise sur le dynamisme et la détermination de ses joueurs.

« Il n'y a pas eu assez de départ au terme du championnat national, on a plutôt eu du renfort que nous avons pris du côté des équipes sœurs pour venir

nous appuyer. Nous allons à une compétition continentale, ce n'est pas seulement notre équipe mais nous représentons le pays; donc il faut y aller avec des joueurs vraiment outillés », nous avait rassuré Modeste Mienandi, directeur sportif de l'Etoile du Congo, pendant leur phase de préparation.

En effet, Etoile du Congo débute la compétition, le 5 octobre, face à l'actuel champion d'Afrique, Zamalek d'Egypte. Lors de leur deuxième match de poules, le 8 octobre, les joueurs de l'Etoile défieront Desportivo de Cap-Vert, avant d'affronter les Marocains du Widad Smara puis les Camerounais du Fap.

Rude Ngoma

LES POULES

Abo Sport est logée dans le groupe B avec Petro Atletico d'Angola, Evabuka de la RDC et Atletico de Mindelo de Cap-Vert. La DGSP, logée dans le groupe A, a pour adversaires Héritage de la RDC, le Cap et Bandama HBC de la Côte d'Ivoire.

L'Etoile du Congo est dans le même groupe que le Zamalek d'Egypte, Widad Smara du Maroc, Fap du Cameroun et Desportivo Praia. Le Sporting club, Interclub d'Angola, la JSK de la RDC, Red star de la Côte d'Ivoire et Atletico Mindelo sont dans le groupe A.

VENTE D'ARTICLES SPORTIFS

X Oil Congo lance la boutique officielle Diabes noirs

La cérémonie d'ouverture de la boutique sportive s'est déroulée, le 29 septembre dernier, en présence de Jean François Ndenguet, président général des Diabes noirs; de Jérôme Martins Oliveira, directeur général de X Oil Congo; et des joueurs et fans de ce club multidisciplinaires.

Logée dans l'enceinte de la station X Oil Congo située non loin du Centre sportif, sur l'avenue Matsoua, à Bacongo, la boutique de vente d'articles sportifs, dédiée au club de football Diabes noirs, est ouverte du mardi au dimanche entre 10h et 18h.

Selon Jérôme Martins Oliveira,

cette initiative est une grande première au Congo. « A travers cette boutique, nous poursuivons ce partenariat gagnant-gagnant entre le club des Diabes noirs et X Oil Congo. Cette boutique est la première du genre en République du Congo. Une partie des recettes sera reversée à l'équipe des Diabes noirs », a-t-il indiqué.



La boutique offre des maillots, sandales, bottines, casquettes, t-shirts, ballons, écharpes, etc. Tous ces produits sont en jaune et noir, couleurs des Diabes noirs, et signés X Oil, sponsor officiel de ce mythique club du football congolais.

Invitant les supporters à la visiter puis acheter les produits qui devront être vendus également dans d'autres stations X Oil, Jean François Ndenguet a reconnu la valeur et la splendeur de ladite boutique qui, selon lui, contribuera d'une manière ou d'une autre à l'épanouissement des Diabes noirs à travers ses victoires puisque les supporters contribueront financièrement à l'évolution du club en achetant les produits de leur boutique officielle.

Notons que la mise en place de cet établissement contribuera sans nul doute à la visibilité de l'équipe des Diabes noirs ainsi que de son sponsor, X Oil Congo.



IN MEMORIAM



Voilà un an déjà que Me Armand Robert Okoko a quitté la terre des Hommes.

Que le temps passe...

Les familles Okoko, Okombi et alliés vous remercient pour votre soutien spirituel, moral et matériel lors de ce moment de grande épreuve et continuent de prier pour le repos dans la paix de l'âme de leur fils, frère, père et grand-père, Armand Robert Okoko.

Que le Seigneur illumine son chemin pour qu'ensemble avec les anges, il poursuive son œuvre pour la paix et la sérénité de tous les siens.

NÉCROLOGIE

Les familles Niombela, Mokokola, Emuabongo, Ebouka et Nzossi, ont le profond regret de porter à la connaissance de Nicolas Lolinga-Yekele, les familles Elengou, Bonzala et leurs descendants, amis et connaissances, le décès de Mme Emilie Sabolomoy, survenu le 2 octobre 2019 à 6h30 du matin, à l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo. La date de l'enterrement sera communiquée ultérieurement.



PÉNURIE DE CARBURANT

Les élèves face aux difficultés de transport à Brazzaville

A peine que les cours ont repris, les élèves sont déjà confrontés aux difficultés de transport pour se rendre à leurs établissements respectifs, par manque de carburant dans la capitale. Le 3 octobre, des attroupements aux différents arrêts de bus de la ville ont été constatés.

Elèves en tenue, travailleurs et coopérateurs se bousculaient jeudi pour avoir une place dans le premier bus qui se pointe. Une aubaine pour les chauffeurs et receveurs qui en ont profité pour faire des demi-terrains. Les chauffeurs de taxi, quant à eux, ne ratent pas en pareil moment l'occasion d'associer en une course deux ou trois personnes n'empruntant pas forcément le même itinéraire.

« ...il est 7h30, je suis déjà en retard aux cours. Je continue d'attendre puisque je n'ai pas assez de moyen pour me taper le luxe d'emprunter un taxi », a confié un lycéen de Chaminade, à l'arrêt de bus du marché Talangai, très impatient. Ce dernier envisage de se lever tôt prochainement, dans l'espoir de trouver facilement un bus. Abordé, un parent a indiqué : « Les



autorités devraient penser à alimenter les stations d'essence depuis le week-end dernier en vue de faciliter le déplacement, ne fût-ce qu'à cause de la rentrée scolaire. Hélas ! ».

Indigné de même du comportement des autorités qui, selon lui, ne font rien pour régler ce problème récurrent, un autre parent rencontré dans une station autour de midi a confié : « Je suis coincé

Une queue de taxis devant une station de la place ici depuis plus de deux heures. Alors que ma fille m'appelle à sa rencontre », a-t-il raconté d'une voix pâle, attendant dans la file des voitures qui longeait la station d'essence.

Sans la moindre lueur d'espoir, un chauffeur de taxi affirmait qu'il allait garer sa voiture au centre-ville pour rentrer chez lui. Critiquant le comportement des chauffeurs de taxis-motos qui auraient droit à des traitements de faveur, ce dernier a dit refuser de soudoyer les pompiers pour avoir de l'essence.

Pas trop loin, une dame au volant de sa voiture déplorait également le silence des autorités qui ne font rien pour aider la population à recevoir le minimum.

Des individus, bidons en main près des pompes à essence, des conducteurs perchés sur leurs taxis-motos, d'autres accrochés à leur portière de taxi dans des lignes désespérantes, espérant, même à la tombée de la nuit, rentrer à la maison avec le précieux liquide.

Lopelle Mboussa Gassia

RÉFORMES DU SECTEUR PUBLIC

Les structures cibles s'imprègnent du projet en cours

Des cadres sectoriels et responsables des organes de contrôle de l'État échangent à Brazzaville, à partir du 2 octobre, sur la gestion du Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp), afin d'en accroître leur participation.



Les participants

Pendant les deux jours des travaux, les participants parmi lesquels les membres de la Cour des comptes, de l'Inspection générale des finances et des commissions économie et finances du parlement, seront sensibilisés au contenu du Prisp et à ses modalités d'intervention ; aux outils de mise en œuvre du projet ; à la méthodologie de planification des activités, leur évaluation et leur rapportage. En effet, le Prisp a été lancé en octobre 2018, pour une durée de cinq ans, grâce à un financement de la Banque mondiale à

hauteur de vingt-deux milliards francs CFA.

Mais la collaboration entre l'équipe de coordination du projet et les entités bénéficiaires est un peu écorchée à cause du manque d'information et de la lenteur administrative.

Aligné sur le premier axe du Plan national de développement 2018-2022, ce projet vise à améliorer la mobilisation des recettes financières domestiques hors pétrole et la gestion des finances publiques, la modernisation de l'administration publique, le renforcement de la

redevabilité et la reddition des comptes. Lançant les travaux, le directeur de cabinet de la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ferdinand Sosthène Likouka, a souligné l'importance dudit projet pour le gouvernement, censé lui permettre de corriger les faiblesses dans la gestion des ressources publiques et les réformes sectorielles. À travers cette assistance, l'exécutif veut renforcer les capacités des institutions pour accroître l'efficacité de l'action publique.

Fiacre Kombo

FINANCES

Phase test d'un nouveau logiciel de suivi de la gestion budgétaire

Le système intégré de gestion des finances publiques (Sigfip) devra être lancé le 4 novembre. L'annonce a été faite récemment à Brazzaville, à l'issue de la onzième session du comité de pilotage des projets de la réforme du système d'information.



Calixte Nganongo

Le nouveau système intégré de gestion en double n'est autre que la fusion de l'ancien système intégré des dépenses et recettes de l'Etat et du nouveau système intégré de gestion des finances publiques (Sigfip). Le président du comité de pilotage, en l'occurrence le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, veut accélérer le processus de modernisation des services sous-tutelle.

Après le succès enregistré dans la phase test marquée par la mise en œuvre de la procédure « Premier arrivé, premier servi » et expérimentée dans quatre ministères, notamment Finances et budget, Intérieur et décentralisation, Construction et Hydrocarbures, le lancement du Sigfip concernera tous les autres ministères ainsi que les institutions territoriales. Au cours des travaux, le Comité de pilotage (Copil) a examiné quatre autres points inscrits à l'ordre du jour, à savoir la présentation et le lancement de la collecte de masse des personnes physiques du projet Numéro d'identification unique (NIU), les points de décision, le suivi des paiements au Trésor public et les points d'information sur le projet e-douanes et télé-services. Pour ce qui est du projet NIU, son présentateur, Henri Jacques Kiéna, a indiqué que les six premiers mois de sa phase de déploiement sur l'ensemble du territoire national nécessiteront trois cent quarante agents, quatre-vingt-dix stations mobiles, deux centres de personnalisation, etc. En ce qui concerne les informations sur la plate-forme web e-douanes, son fonctionnement en phase expérimentale de ses trois modules, notamment la e-pay, le web-tracker et le e-tracking a été approuvé par les membres du Copil.

A cet effet, il a été recommandé l'accès aux participants à toutes les conclusions de sessions antérieures et futures ainsi que l'élaboration et la budgétisation d'un plan de communication en vue de vulgariser tous les projets de la réforme du système d'information.

« Loin de nous l'idée de confondre vitesse et précipitation, ces réformes doivent être bouclées en 2019, et être mises en œuvre dès 2020 », a conclu le président du Copil, Calixte Nganongo.

Gloria Lossele



MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR CHARGE DE REALISER L'AUDIT FINANCIER DU PROJET COMPLEXE CONKOUATI-DIMONIKA

Objectifs

L'objectif principal de l'audit financier du Projet est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur la situation financière du Projet sur la période indiquée et donner au Gouvernement et à l'ONU-Environnement une assurance raisonnable et un avis motivé que les ressources mises à la disposition du Projet sont gérées conformément aux prescriptions énoncées dans l'Accord de Coopération signé entre le Gouvernement et le Programme des Nations Unies et utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

. A cet effet, l'auditeur sélectionné devra :

1. S'assurer que les rapports périodiques des dépenses sont conformes au modèle requis par l'ONU Environnement.
2. S'assurer que les fonds du FEM ont été couverts par l'audit.
3. S'assurer que les livres comptables et les registres appropriés ont été convenablement tenus.
4. S'assurer que les dépenses ont été engagées conformément aux objectifs énoncés dans le document du projet.
5. Vérifier que les rapports sur les dépenses donnent une vue exacte et claire de la situation financière et de l'exécution du projet sur la période que couvre l'audit.
6. Vérifier la conformité des procédures d'acquisition des biens et services avec les règles et réglementations nationales et les prescriptions édictées en la matière dans l'accord de coopération
7. Certifier le rapport des dépenses au 31/12/2018.

Résultats attendus

Il est attendu de cette mission un rapport d'audit indiquant clairement qu'à l'avis de l'auditeur :

1. Les rapports périodiques des dépenses sont conformes au modèle requis par l'ONU Environnement.
2. Les fonds du FEM ont été couverts par l'audit pour la période considérée.
3. Les livres comptables appropriés ont été convenablement tenus par le Projet.
4. Toutes les dépenses du Projet sont justifiées par une documentation adéquate.
5. Les dépenses ont été engagées conformément aux objectifs énoncés dans le document du Projet.
6. Les rapports sur les dépenses donnent une vue exacte et claire de la situation financière et de l'exécution du Projet sur la période que couvre l'audit.
7. La réglementation nationale et les procédures édictées dans l'accord de coopération en ce qui concerne l'acquisition des biens et services ont été respectées.
8. Le rapport des dépenses au 31/12/2018 est certifié.

PROFIL DU CONSULTANT :

Le Consultant doit être un cabinet d'audit ou d'expertise comptable ayant une expérience confirmée en audit financier des comptes des projets de développement notamment ceux financés des donateurs internationaux. Les éléments ci-après seront considérés comme une exigence minimale pour la mission :

- L'auditeur devra : (i) être enregistré et régulièrement inscrit en tant qu'expert-comptable certifié au tableau d'un ordre des experts-comptables reconnu au plan national, (ii) être en règle vis-à-vis de l'administration, (iii) ne pas être sous le coup d'une suspension, d'une interdiction, d'une exclusion ou d'une liquidation des biens, (iv) justifier de bonnes références de ce type de missions avec des organismes similaires (référence des clients) ;
- Le personnel clé de la mission d'audit doit avoir au moins 5 ans d'expérience en matière d'audit financier et ayant une bonne connaissance des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux;
- L'Associé signataire du rapport d'audit doit être un Expert-comptable diplômé et membre des Associations Professionnelles des Experts Comptables ;
- Le chef de mission doit avoir au moins un diplôme de niveau BAC+5 en audit et comptabilité ou équivalent, justifier d'une expérience d'au moins 5 en audit financier et avoir une expérience confirmée en audit financier des projets de développement financés par des bailleurs de fonds internationaux. Une expérience des audits des projets financés par le Fond pour l'Environnement Mondial (FEM) serait un atout majeur.

DATE LIMITE ET LIEU DE REMISE DES CANDIDATURES

Les personnes intéressées doivent demander les TDR, pour les détails d'informations nécessaires dans la constitution du dossier de cette consultation à l'adresse mail ou au siège du projet indiqués ci-dessous.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous pli fermé au siège du Projet (Quartier SOCOPRISE, 336 Rue des Trois Francs, Arr. 1 Lumumba, Pointe-Noire) ou transmises par courrier électronique à l'adressedbmoussanda@gmail.com avec la mention « Consultant pour audit financier du Projet PCCD) devra figurer sur le pli déposé ou en objet de l'e-mail envoyé. En cas de dépôt par pli fermé, l'enveloppe doit comporter les enveloppes N°1 (proposition technique) et N°2 (proposition financière) indiquées au point 9 ci-dessus. Toute demande de clarification doit être adressée par courrier électronique à l'adresse email indiquée ci-dessus. Le délai de dépôt du dossier est fixé au Vendredi 18 Octobre 2019 à 17h00.

COOPÉRATION

Muhammadu Buhari en Afrique du Sud

Le président nigérian a entamé, le 2 octobre, une visite d'Etat en République sud-africaine, destinée à apaiser les vives tensions entre les deux pays, après une vague de violences xénophobes.

Le chef d'Etat nigérian et son homologue, Cyril Ramaphosa, s'entreprendront dans l'optique de renforcer la coopération commerciale et politique entre les deux pays, qui tentent de relancer leurs économies en difficulté. Mais les récentes attaques ciblant les étrangers – y compris les Nigériens – en Afrique du Sud vont probablement s'imposer dans l'ordre du jour des discussions.

La visite d'Etat de trois jours, la première d'un président nigérian depuis 2013, a été décidée avant les émeutes xénophobes survenues début septembre et au cours desquelles au moins douze personnes ont été tuées.

Des centaines de commerces et de biens appartenant à des étrangers ont été incendiés et saccagés dans les régions de Johannesburg et de Pretoria, suscitant l'indignation et la colère au Nigeria, où des centaines de migrants économiques ont

« trouver des bases communes pour bâtir des relations harmonieuses »

été rapatriés ces dernières semaines.

Des entreprises sud-africaines au Nigeria ont également été obligées de fermer provisoirement leurs locaux après avoir été la cible des représailles. Les autorités

des deux pays ont dépêché des envoyés spéciaux dans chaque capitale pour apaiser les tensions et Pretoria a présenté ses « sincères excuses » aux Nigériens.

Au cours de sa visite, Muhammadu Buhari espère notamment « trouver des

bases communes pour bâtir des relations harmonieuses » entre les ressortissants nigériens et leurs hôtes sud-africains, a déclaré la présidence, à Abuja.

Le président Buhari devrait plaider auprès de son ho-

mologue pour que les Nigériens victimes de violences puissent obtenir réparation. Ce, après une rencontre avec ses compatriotes vivant en Afrique du Sud (plus de cent mille).


Mais dans son communiqué annonçant la visite du président nigérian, la présidence sud-africaine n'a pas évoqué les violences xénophobes. Elle a, en revanche, mis l'accent sur les tentatives de rapprochement économique entre les deux puissances africaines plombées par une croissance timide.

Pour certains observateurs, la visite du chef d'Etat nigérian ne suffira pas à donner un nouveau souffle à la coo-

pération politique et économique entre Abuja et Pretoria. Leurs relations étaient au beau fixe au début des années 2000, lorsque les anciens présidents Thabo Mbeki et Olusegun Obasanjo travaillaient ensemble pour jouer un rôle politique de premier plan sur le continent africain.

Depuis, une série de différends juridiques entre le géant des télécoms sud-africain, MTN, et les autorités nigérianes ont distendu ces liens. Les deux parties ont fini par trouver un accord et, en mai, l'entreprise sud-africaine a fait son entrée en bourse dans ce pays anglophone d'Afrique de l'ouest.

Josiane Mambou Loukoula
et AFP



COMMUNIQUE DE PRESSE

ANNONCE PUBLIQUE RELATIVE A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR L'ELABORATION DES NORMES DE CERTIFICATION FORESTIERE DE PAFC BASSIN DU CONGO

DU MARDI 01 OCTOBRE AU MARDI 22 OCTOBRE 2019

Dans le cadre du projet « Mise en place d'une approche régionale pour le développement des systèmes de certification PAFC », financé par le PPECF et visant de la création du schéma régional de certification forestière PAFC Bassin du Congo, l'ATIBT informe les parties prenantes de la gestion des ressources forestières dans le Bassin du Congo du lancement, ce Mardi 01 Octobre 2019, de l'appel à manifestation d'intérêt relatif du processus d'élaboration des normes de certification dudit schéma de certification.

Les normes à élaborer dans le cadre de ce processus sont:

- La norme de certification de gestion forestière ;
- la norme de chaîne de contrôle ;
- la norme de certification de groupe.

Les contributions des parties prenantes et du public intéressés à ce processus peuvent se faire par:

- Participation au forum de développement des normes de certification pour les parties prenantes ayant manifesté leur intérêt et sélectionnées comme membre du Forum au terme de la procédure d'appel à manifestation d'intérêt;
- Transmission des commentaires sur la procédure d'élaboration des normes et sur la cartographie des parties prenantes par toute personne intéressée en remplissant le formulaire indiqué;
- Participation aux deux consultations publiques sur les normes de certification qui seront organisées au cours du processus de développement des dites normes.

Le public intéressé à contribuer à ce processus d'élaboration des normes de certification PAFC Bassin du Congo est invité à prendre connaissance des modalités et informations y relatif sur le site internet de PAFC en suivant le lien : <http://www.pafc-certification.org/pafc-bassin-du-congo/actualites-pafc-bassin-du-congo/2561-lancement-de-pafc-bassin-du-congo> et en lisant la procédure d'élaboration des normes et les documents y afférant via le lien <http://www.pafc-certification.org/pafc-bassin-du-congo/documents-pafc-bassin-du-congo>.

Il est à noter que les manifestations d'intérêt et les commentaires sur la procédure d'élaboration des normes et la cartographie des parties prenantes sont reçues jusqu'au Mardi 22 Octobre 2019.

Le 01 Octobre 2019
Benoît Jobbe-Duval

SOMALIE

L'ambassade des Etats-Unis d'Amérique rouvre ses portes

Washington a rouvert, le 2 octobre à Mogadiscio, sa représentation diplomatique dans le pays, vingt-huit ans plus tard, après avoir quitté précipitamment la capitale dans la furie de la guerre civile de 1991.

L'acte symbolique fort montre l'amélioration de la sécurité et l'indéniable rapprochement entre les deux pays. « Une nouvelle étape vers le retour des relations entre la Somalie et les États-Unis », a déclaré Washington.

En février 2015, Barak Obama a nommé le premier ambassadeur américain en Somalie depuis la guerre et trois mois plus tard, le département d'État annonçait la réouverture prochaine de l'ambassade. Il a fallu finalement attendre presque cinq ans pour que cela soit rendu possible.

Pour les Etats-Unis, ce retour à Mogadiscio reflète les récents progrès réalisés dans le pays de la Corne de l'Afrique, qui doit encore faire face à de fréquentes attaques d'extrémistes d'al-Shabab liés à Al-Qaïda. C'est un « jour historique reflétant les progrès de la Somalie ces dernières années. L'ambassade va aider à renforcer la coopération et à faire progresser les intérêts stratégiques américains », a déclaré l'actuel ambassadeur, Donald Yamamoto. Sur ce point, la Somalie sait bénéficier du soutien des Américains qui combattent au côté de l'armée nationale et de la force de l'Union africaine pour chasser les djihadistes shebab de leurs bases.

Le 30 septembre dernier, le groupe extrémiste a tenté de prendre d'assaut la piste d'atterrissage militaire de Belidogle,

dans le sud de la Somalie, qui abrite les forces somaliennes et américaines et qui sert de point de départ aux drones utilisés pour frapper les positions des shebabs. L'armée américaine a déclaré avoir effectué cinquante-quatre frappes aériennes contre al-Shabab et un affilié local de l'État islamique cette année, même si des voix s'élèvent pour dénoncer le meurtre de civils dans cette contre-offensive djihadiste. L'ambassade des États-Unis à Mogadiscio avait fermé ses portes en 1991. Alors que la Somalie plongeait dans la guerre civile, deux cent quatre-vingt-une personnes étaient hébergées de l'ambassade américaine vers des porte-avions stationnés au large de Mogadiscio. Les États-Unis avaient officiellement reconnu le nouveau gouvernement fédéral somalien en 2013, mais avaient basé leur mission diplomatique au Kenya voisin. Présent à New York à l'occasion de l'assemblée générale de l'ONU, fin septembre, le président somalien, Mohamed Abdullahi Farmaajo, en a profité pour inaugurer la mission diplomatique somalienne à Washington.

Actuellement premiers donateurs en Somalie, les États-Unis qui voient ce pays comme un site de plus en plus stratégique, ont annoncé une nouvelle aide de deux cent cinquante-sept millions de dollars.

J.M.L.

INTERVIEW

Jorus Mabiala : « A travers l'ouvrage «Mukukulu», je fais écho à la mise en place du Fonds bleu pour le Bassin du Congo »

Qualifié dans le milieu artistique comme étant le globe-trotter du conte, Jorus Mabiala, entre deux voyages, répond aux Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : En cette période de rentrée littéraire, où avez-vous posé vos valises ?

Jorus Mabiala (J.M.) : Quelle que soit mon actualité, Marseille, en France, demeure ma ville de résidence et le lieu de départ vers mes représentations en Afrique et ailleurs. C'est là que je me suis trouvé le plus souvent durant cet été. Les états généraux de la cité phocéenne ont rassemblé des intellectuels ainsi que des hommes et femmes de culture. Une réflexion a été menée sur une question récurrente, celle de la visibilité de l'impact arc-en-ciel de Marseille dans tous les lieux et milieux de la culture. J'ai saisi cette occasion pour organiser des activités en parallèle. Elles ont démarré sur la Côte d'Azur avec un spectacle intitulé « Papa, parle-moi de l'Afrique », monté avec l'association Sud fraternité. Nous avons poursuivi vers la Côte Bleue, pour reprendre la série des apéros contes des Afro-descendants. Nous sommes revenus à Marseille pour les séances de dîners littéraires. En collaboration avec les amis de la Tour Sainte, de Culture hôpital et l'appui des éditions Acoria de Caya Makhélé a suivi l'événement livre Afrique Caraïbe Océan Indien



© Sophie Gillmann

pour sa deuxième édition. Enfin, le 5 octobre, nous ferons la rentrée littéraire de la littérature africaine à laquelle les auteurs, conteurs et slameurs congolais sont majoritairement bien représentés.

L.D.B. : A propos des créations congolaises du conte, quelle est la place qu'occupe l'écosystème

Jorus Mabiala (crédit photo : Sophie Gillman) du Bassin du Congo ?

J.M. : Aujourd'hui, l'actualité voudrait que l'on fasse référence au climat. En ce qui me concerne, je ferai référence, par exemple, au dernier ouvrage jeunesse Mukukulu. Dans ce format album, j'explique et je rappelle que le Bassin du Congo est la base même des contes et légendes sur la vie écologique. A travers cet

ouvrage, je fais écho à la mise en place du Fonds bleu pour le Bassin du Congo. Dans un autre ouvrage, la Caravane du merveilleux, je rappelle la philosophie de nos ancêtres. J'ouvre la porte de la conscience collective des anciens et de notre jeunesse pour les sensibiliser aux méfaits du changement climatique. C'est en même temps une invitation pédagogique faite aux Congolais et à toute l'Afrique à préserver et promouvoir la civilisation écologique de cette sous-région.

L.D.B. : Pensez-vous que cette pédagogie a permis aux organisateurs d'Africa 2020 de vous confier une mission au sein de la programmation de l'année prochaine ?

J.M. : J'ai été à la fois surpris et honoré par le choix porté en ma modeste personne pour remplir cette mission 2019-2020. Je pense effectivement que le développement durable étant omniprésent dans mes récits, les organisateurs ont été favorables à ce que je travaille avec eux. J'ai proposé la mise en place d'une création autour d'un aller-retour artistique entre le Maghreb et la France, avec des personnalités telles que Caya Makhélé, mon éditeur; Chrysogone Diangouaya,

artiste-comédien; et Vincent Mambachaka, de l'espace Lingaté. Ensemble, nous poursuivrons l'objectif de monter un spectacle en rapport avec une nouvelle réflexion sur les indépendances africaines.

L.D.B. : Comment allez-vous procéder ?

J.M. : Je multiplie les rencontres avec les probables partenaires en France. Depuis Marseille, trois grands ateliers de création ont été programmés pour des représentations dans les différentes villes d'Algérie dans la Kabylie, les villes d'Alger et Oran. Le travail rapporté de Moroni, aux Comores, jusqu'à Marseille, au Mucem, à propos du grand projet sur la mémoire du conteur franco-comorien Salim Hatubou, spectacle intitulé « Contes et légendes des îles de la lune » (Salim Ô Comores) sera en tournée à Paris, à l'Institut des cultures d'Islam de la ville de Paris, et à Sète-les-Vallons dans le sud-est de la France. Cette programmation associe aussi le Congo : le Centre de ressources du conte et de l'oralité de Pointe-Noire accueillera des spectacles en rapport avec la programmation Africa 2019-2020.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

REMERCIEMENTS

Profondément touchés de la sympathie, du soutien multiforme et de l'élan de compassion dont vous avez fait preuve à la suite du deuil qui venait de les affecter suite au décès, le 20 août 2019, de leur épouse et mère, Mme Blanche Pélagie Kilamou, M. Gaston Kitemo et enfants vous remercient chaleureusement et vous présentent l'expression de leur reconnaissance émue. Une messe d'action de grâce au Seigneur sera dite le dimanche 6 octobre 2019, à 11 heures, en la paroisse Sainte-Rita de Moukondo, à Brazzaville.



Les familles Liboula, Mbondji et Boyengue informent les parents, amis et connaissances du décès de leur très chère et regrettée mère, tante et grand-mère, Mme Bokotola née Miboula-Kosso Agathe, survenu le lundi 30 septembre 2019 à l'hôpital central des Armées Pierre-Mobengo de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à Massengo (arrêt marché, face à l'église catholique Saint Grégoire). Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

NÉCROLOGIE



Mibelle Okollo Olyba (agent des Dépêches de Brazzaville), les familles Niombella et Ngala ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, tante et fille, Mireille Niombella, survenu le 27 septembre 2019, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient dans la rue Mayombe n° 12, Talangaï (arrêt de bus kimbanguiste). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Vous venez de perdre un être cher et vous souhaitez utiliser notre quotidien pour le faire savoir à vos proches

Une équipe de professionnels est à votre disposition

E-mail : regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr
84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville



CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Les choses sérieuses commencent ce samedi

La course à la succession de l'AS Otoho sera ouverte par des rencontres FC Kondzo-Jeunesse sportive de Talangai puis Racing club de Brazzaville (RCB)-Diabes noirs.

Qui sera le champion du Congo 2020 ? Quatorze équipes prennent le départ dans le but de remporter le prestigieux trophée avec pour bonus la qualification à la Ligue africaine des champions. Nouvelle saison, nouveaux défis pour les équipes engagées. Depuis 2018 et 2019, l'AS Otoho a pris la succession de l'AC Léopards de Dolisie.

L'équipe d'Oyo, dans la Cuvette, voudrait à tout prix conserver son titre au terme de cette compétition qui se jouera en aller-retour dans plusieurs stades du Congo. Le défi, cette saison, pourrait être difficile à relever car en face, il y aura du répondant.

L'Etoile du Congo semble bien armée pour lui tenir tête. Déjà, les résultats des dernières rencontres plaident en sa faveur. Motivée par une double consécration en l'espace de quarante-cinq jours, notamment la coupe du Congo et la super coupe, cette formation qui a occupé la deuxième place lors de l'édition précédente veut conquérir le titre qui lui échappe depuis treize ans. Elle n'est pas le seul danger pour l'AS Otoho. Il faudra aussi compter sur les Diabes noirs.

En effet, après une saison



L'AS Otoho met son titre en jeu/Adiac

blanche, malgré leur troisième place au championnat, les Diabes noirs ne se présenteront pas dans cette compétition en victime résignée. Bien au contraire, ils mettront toutes les chances de leur côté pour retrouver, au terme de la compétition, la place qu'ils ont souvent disputée avec l'AC Léopards de Dolisie.

La JST a aussi son mot à dire

Comment les Fauves du Niari vont-ils réagir à cette nouvelle campagne ? La réponse au terme de la phase retour. Mais la saison dernière, ils ont prouvé qu'on les avait enterrés peut-être très tôt. Il ne faut surtout pas négliger la Jeunesse sportive de Talangai (JST), qui a montré sa régularité pendant ces cinq dernières

années. Aussi séduisante, la JST tentera de chercher ce qui lui manque pour être consacrée championne du Congo pour la première fois. Elle qui n'a pour meilleur palmarès que la coupe du Congo gagnée en 2007.

Cara, de son côté, a perdu ses repères et tentera de retrouver lui aussi ses ailes pour faire respecter son statut. Maintenu de jus-

tesse, après avoir disputé les barages, Patronage Sainte-Anne, souvent en perte de vitesse, devrait retrouver ses couleurs pour ne pas revivre le même calvaire. A suivre aussi de près la prestation du nouveau promu, le Racing club de Brazzaville (RCB). Il jouera son premier match ce samedi face aux Diabes noirs avant d'enchaîner contre Cara et JST. Un grand défi à relever pour une équipe qui découvre la ligue et dont les ambitions consistent à se maintenir.

Le premier match de ce championnat mettra aux prises, le 5 octobre, au stade Alphonse-Masamba-Débat, le FC Kondzo à la JST, puis en seconde explication, le RCB fera ses débuts face aux Diabes noirs. Le 6 octobre, l'Etoile du Congo affrontera Patronage Sainte-Anne avant que Tongo Football club ne croise le Cara. Au complexe sportif de Pointe-Noire, V Club Mokanda jouera contre Nico-Nicoyé. Au stade Paul-Sayal-Moukila, l'AC Léopards va en découdre avec l'AS Cheminots puis au stade Marien-Ngouabi d'Owando, l'AS Otoho accueillera l'Interclub.

James Golden Eloué
et Rude Ngoma

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

MANAGEMENT DES PROJETS CULTURELS

Une formation des administrateurs et gestionnaires d'Afrique centrale

Du 4 au 8 novembre, Pointe-Noire abritera un atelier sur l'entrepreneuriat Maaya et management des projets culturels. Les participants sont appelés à déposer les candidatures avant le 20 octobre à l'espace culturel Yaro.

La formation Afrique centrale session 2 est initiée par l'espace culturel Yaro-Ikam Congo Brazza, en partenariat avec le projet Ségou ville créative et l'Institut Koré des arts et métiers du Mali. Elle sera animée par Luc Mayitokou, expert international sur l'administration culturelle, et Maya entrepreneur, également directeur de Zhu culture.

Ce stage va intervenir un an après la première session d'octobre 2018 à Conakry. Il va regrouper les administrateurs et gestionnaires des structures et projets culturels, les managers d'artistes des deux Congo, du Gabon, de la Centrafrique, du Tchad et du Cameroun.

La gestion administrative, la bonne gouvernance, le leadership, les contrats, les droits sont les principaux thèmes qui seront développés par le formateur. Ce dernier profitera aussi de cette occasion pour évaluer les acquis de la première session. Le Maaya entrepreneuriat est un modèle malien de développement fondé sur des



Les administrateurs culturels en formation/DR

valeurs locales, intégrant des principes modernes de gestion et du développement durable. Ce modèle a été mis en œuvre dans le cadre du festival sur le Niger, qui depuis a joué un rôle de catalyseur de développement local. Il a pour objectif de soutenir les communautés locales sur le plan économique, culturel, artistique, social et environnemental. Ce concept innovant, viable et réussi se veut être un outil de développement culturel et local pouvant s'appliquer à toute autre ville africaine.

Hervé Brice Mampouya

RENTRÉE SCOLAIRE

Don du matériel didactique aux écoles de Tié-Tié 2

Le député de la deuxième circonscription électorale du troisième arrondissement de Pointe-Noire, Brice Dimitri Bayendissa, a offert, le 1er octobre, des lots de fournitures scolaires aux écoles de sa zone, pour contribuer à l'effectivité de la reprise des cours au titre de l'année 2019-2020.



Brice Dimitri Bayendissa remettant le don aux responsables de l'école primaire Packa K8

Les écoles primaires bénéficiaires sont celles de Voungou, Loussala Marché, Packa K8 et de Miambandila, toutes situées à Tié-Tié 2. Les dons composés des cartons de rames de papier; de craies, des boîtes d'ardoisine, des livres, des cahiers et des stylos ont été reçus par les responsables de ces établissements.

Dégageant le sens de son geste, Brice Dimitri Bayendissa a expliqué qu'il s'inscrit conformément au quatrième objectif de l'agenda 2030 pour le développement durable qui vise à assurer l'accès de tous à une édu-

cation de qualité, sur un pied d'égalité, en vue de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

«Le quatrième objectif de cet agenda vise aussi à faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire», a-t-il signifié.

Réceptionnant ce matériel, Jean Claude Moukoko et Toko Vincent, respectivement di-

recteur de l'école primaire de Loussala Marché et président des parents d'élèves de l'école primaire Packa Km8, ont assuré de sa bonne utilisation. Ils ont, en outre, promis par la même occasion de remettre ce matériel aux écoliers de la circonscription.

« Nous disons grand merci au député Brice Dimitri Bayendissa qui vient, à travers ce don, penser aux élèves de notre circonscription, ainsi le matériel reçu sera géré à bon escient au profit des apprenants », ont-ils indiqué.

Séverin Ibara

L'école primaire de Mpaka Km8 dans un état de délabrement avancé

Situé dans le troisième arrondissement Tié-Tié, à Pointe-Noire, l'établissement ne présente pas un cadre agréable pour l'apprentissage en ce début d'année scolaire.

En plus du mur de clôture, des tables bancs, des toilettes, de l'eau et de l'électricité qui manquent, l'école de Mpaka Km 8 a aujourd'hui des bâtiments très vétustes. Dans sa cour, un ravin se développe dangereusement, séparant l'établissement en

compétentes n'ont toujours pas eu un regard attentif sur les problèmes qui la minent. « C'est lamentable, par ce que l'état actuel de cet établissement scolaire représente des risques énormes à la fois pour le personnel enseignant que pour l'ave-



L'un des bâtiments administratifs de l'école/Adiac

deux parties.

Sensible aux difficultés rencontrées par le personnel et les élèves, Vincent Toko, président des parents d'élèves de cette école, déplore le fait que les autorités

nir des écoliers. On se demande pourquoi les autorités concernées sont-elles restées jusque-là insensibles à cette situation », s'est-il indigné

S.I

MANAGEMENT DES PROJETS CULTURELS

Une formation des administrateurs et gestionnaires d'Afrique centrale

Du 4 au 8 novembre, Pointe-Noire abritera un atelier sur l'entrepreneuriat Maaya et management des projets culturels. Les participants sont appelés à déposer les candidatures avant le 20 octobre à l'espace culturel Yaro.

La formation Afrique centrale session 2 est initiée par l'espace culturel Yaro-Ikam Congo Brazza, en partenariat avec le projet Ségou ville créative et l'Institut Korè des arts et métiers du Mali. Elle sera animée par Luc Mayitokou, expert international sur l'administration culturelle, et Maya entrepreneur, également directeur de Zhu culture.

Ce stage va intervenir un an après la première session d'octobre 2018 à Conakry.



Les administrateurs culturels en formation/DR

Il va regrouper les administrateurs et gestionnaires des structures et projets

culturels, les managers d'artistes des deux Congo, du Gabon, de la Centra-

frique, du Tchad et du Cameroun.

La gestion administrative, la bonne gouvernance, le leadership, les contrats, les droits sont les principaux thèmes qui seront développés par le formateur. Ce dernier profitera aussi de cette occasion pour évaluer les acquis de la première session.

Le Maaya entrepreneuriat est un modèle malien de développement fondé sur des valeurs locales, intégrant des principes modernes de

gestion et du développement durable. Ce modèle a été mis en œuvre dans le cadre du festival sur le Niger, qui depuis a joué un rôle de catalyseur de développement local. Il a pour objectif de soutenir les communautés locales sur le plan économique, culturel, artistique, social et environnemental. Ce concept innovant, viable et réussi se veut être un outil de développement culturel et local pouvant s'appliquer à toute autre ville africaine.

Hervé Brice Mampouya

Les solutions des jeux de cenuméro dans
notre prochaine édition du samedi 10 septembre 2016

FLÉCHÉS • N°1423

RÉSERVÉE COUCHE D'AIR	POIL AU DOS REMISE EN FORME	PÉRIODE DE CADEAUX IL SÉVIT SUR LES FORUMS	SOUMETTRA À SA VOLON- TE	CONDUITE HÉLIUM AU LABO	MOYEN DE TRANSPORT EXASPÉRANT
CACHER PARFAIRE			CRIMINEL PRÉFECTURE DU 91		AMOUR- PROPRE RELÈVE LE PLAT
POIDS EN CHNE TRAVAIL DE CHOIX			FUSILLÉE DU REGARD CHANTÉE PAR BREL		MANQUE D'EAU
		COULE DE L'OEIL VIEUX DO			N'Y AU TIER- CÉ RÉPÈTE
SORTI DES URNES GAULOIS		GARNE DES FIBRES NERVEUSES ALLER EN JUSTICE			
			CHOSE LATRNE	PRIX IMPOSE MARQUER À VIE	
NIVELÉE	PRÉNOM MASCULIN	UNE BONNE COUCHE SORTIE DE PRISON			COMME DU BÉTON
			FAIT L'OBJET D'UN CULTE		
COUP DU SORT TAPAGEUR					GRATIN DE LÉGUMES
			BAS DE GAMME ENVOYÉS AU TAPIS		ÉQUERRE ÉCLAT DE VOIX
PETITE LUMIÈRE VA AUX USA		ÉDULCORÉS PERSONNEL			
	METTRAS EN DÉSORDRE				
COUP DE CHAUD			RABÂCHE		

MOTS MÊLÉS

B	E	R	G	E	R	S	B	I	S	M	U	T	H	E
P	R	E	S	I	D	U	O	H	U	A	Y	O	B	I
M	U	F	L	E	N	I	T	N	A	C	A	A	V	S
F	F	G	U	I	G	N	O	L	A	R	C	P	E	E
R	I	O	N	G	I	E	P	R	N	T	N	L	R	R
E	N	S	Y	G	O	B	E	L	E	T	E	A	M	E
L	E	E	S	E	T	I	G	R	R	T	B	T	I	H
A	L	R	Y	A	R	B	I	O	B	R	S	I	F	S
H	G	U	R	O	M	E	T	H	A	N	E	A	U	C
P	N	Q	M	O	D	R	L	B	L	P	U	D	G	I
E	A	I	F	O	I	O	O	U	G	N	O	O	E	G
C	S	P	H	L	E	N	V	U	O	M	A	G	M	A
I	A	T	O	L	L	L	U	A	T	P	R	M	E	L
B	E	T	E	C	A	L	L	J	D	I	M	E	O	E
M	S	Y	M	B	O	L	E	E	C	A	L	A	S	R

- | | | |
|-----------|---------|-----------|
| AMPOULE | DOGME | MOELLE |
| APLATI | DOYEN | MUFLE |
| APOGEE | FOYER | OUTIL |
| ASTEROIDE | GLABRE | PEIGNOIR |
| ATOLL | Gobelet | PIQURE |
| BACTERIE | GUIGNOL | RESIDU |
| BARBARE | HARNAIS | ROMAN |
| BERGER | HERESIE | SALACE |
| BIBERON | JUNIOR | SANGLE |
| BICEPHALE | LACET | SYMBOLE |
| BISMUTH | MAGMA | TETANOS |
| BOYAU | MASSIF | VERMIFUGE |
| CANTINE | METHANE | VOLTIGE |
| CIGALE | METHODE | |

• SUDOKU • GRILLE DIFFICILE • N°413 • • SUDOKU • GRILLE FACILE • N°423 •

2	5									6	1	8	9
	7	8			2		1	9	4	5	8		
	1	3	4	6	8		5					7	1
	5					8	5		8	4		3	2
6	2	5	1	4			3		9				8
8			9				6	1	7	2			9
	1	6	8	9	3		3	2					5
4			2	7				5	4	9	2		8
			7	6			8	2	5	7			

EN PARTANT DES
CHIFFRES REM-
PLISSEZ LA PAGE
DE TELLE SORTE
QUE CHAQUE CO
LONNE DE 3 X 3
CONTIENNE UNE
SEULE FOIS LES
CHIFFRES DE 1 À 9

MOTS CASES • N°273

2 LETTRES
AN - AS - EU - LA - LE - LU - MA - NI
RE - UN - US - UT

3 LETTRES
ADO - ANE - ARE - BOL - CAS - MEC
TAS

4 LETTRES
BANC - BOND - CUBE - CUVE - DAIM
EDAM - EDEN - EMET - ERRE - ESSE
ETAL - ETRE - NEON - NEVE - OUED

5 LETTRES
AERER - ARABE - AUTEL - CEDER
CEDRE - CULTE - DARNE - EMISE
NACRE - NOTEE - VOULU

6 LETTRES
BERCEE - ENERVE - ORALES - ORIENT
ORNEES - OVULER

LA SOLUTION
DE
LA SEMAINE

SOLUTION
Le mot mystère est
GÉNÉRAL

Mots casés

MOTS CASES N°262

G	A	F	F	E	R	A	V	E
L	U	L	U	S	T	R	E	
U	S	E	E	O	T	E	N	T
S	T	U	C	S		G	O	
F	I	E	R	I	N	D	E	X
L	T	G	E	A	I			
E	V	E	I	L	B	A	I	N
A	I	N	A	N	A	T	E	
U	N	A	U	S	B	L	E	
G	U	I	A	A	M	I		
E	T	T	A	X	A	I	S	
R	D	G	E	R	E	O		
G	R	E	V	E	T	S	A	R

Mots fléchés

MOTS FLÉCHÉS • N°1412

C	C	O	K	G	O					
C	O	R	O	S	S	O	L	R	A	B
R	E	N	T	A	B	I	L	I	S	E
T	R	A	C	E	S	M	O	G	I	
O	I	R	R	I	T	I	O	N	S	
E	M	I	S	E	D	R	U	E	S	
P	R	I	O	R	I	T	E	F	A	
E	U	R	O	H	E	R	T	Z	N	
	A	N	G	I	N	E	A	P	T	
L	A	D	A	N	N	I	H	I	L	E
L	I	S	T	I	E	Z	R	A	S	
B	L	E	U	E	T	E	M	O	I	
U	B	U	E	E	A	I	D	A		
F	R	A	I	S	T	O	I	S	E	R
E	N	T	E	T	E	S	E	R	A	

• SUDOKU • GRILLE DIFFICILE • N°402 • • SUDOKU • GRILLE FACILE • N°412 •

8	3	4	2	7	5	6	9	1		7	3	2	5	8	4	1	6	9
1	9	2	6	4	8	7	5	3		9	4	1	6	7	2	5	8	3
6	5	7	3	9	1	4	2	8		8	6	5	3	1	9	2	4	7
5	6	3	9	8	7	2	1	4		3	8	4	9	2	5	7	1	6
9	2	1	5	6	4	8	3	7		2	1	6	8	3	7	9	5	4
7	4	8	1	2	3	5	6	9		5	9	7	1	4	6	3	2	8
3	8	9	7	5	6	1	4	2		4	5	9	7	6	1	8	3	2
2	7	6	4	1	9	3	8	5		1	2	3	4	9	8	6	7	5
4	1	5	8	3	2	9	7	6		6	7	8	2	5	3	4	9	1

GOUVERNANCE

La Haute autorité de lutte contre la corruption attendue au tournant

Le Conseil des ministres a entériné, le 18 décembre dernier, le projet de décret consacrant la mise en place du Comité de sélection des membres de la nouvelle structure de lutte contre la corruption. Ces derniers ne sont pas encore nommés mais les défis qui les attendent sont déjà connus. Retour sur l'exigence de transparence et d'objectivité soulignée à grand trait par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso.

Le gouvernement a dissous, l'année dernière, la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'Observatoire national anti-corruption pour les remplacer par la Haute autorité de lutte contre la corruption (Halc). Le projet de décret portant création, attributions et organisation du comité de sélection des membres de la structure vient d'être adopté. « *Le président et secrétaire général est nommé par décret en Conseil des ministres et les autres membres par le Premier ministre* », a expliqué le ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfried Bininga.

Les missions

La Halc a la lourde responsabilité de prévenir et combattre la corruption, la concussion, la fraude et les autres infractions assimilées. Ainsi, elle contribuera au renforcement de la bonne gouvernance au niveau des secteurs public et privé. La structure doit également faire respecter les règles de bonne gestion publique ; transmettre aux autorités judiciaires chargées des poursuites les procès-verbaux d'audition et d'interrogatoire. Suivre la mise en œuvre des réformes engagées par le gouverne-

ment en matière de lutte contre la corruption en faisant des recommandations pour l'amélioration continue de la gouvernance relève aussi de sa responsabilité.

La lutte

Le gouvernement affiche clairement sa volonté de lutter contre la corruption. Les contrôles réalisés, il y a quelques mois, dans les administrations et les sociétés forestières en témoignent. Un pas important vers l'assainissement de la gouvernance souhaité par les autorités, le peuple et les partenaires au développement, notamment le Fonds monétaire international dans le cadre de l'accord de facilité élargie de crédit récemment signé avec le pays. Mais, le combat contre la corruption ne peut pas être achevé en un jour. « *Je mesure l'impatience du peuple qui attend que les têtes tombent comme si la présomption d'innocence n'était qu'un écran de fumée. (...) Je comprends l'inquiétude du peuple devant l'exigence de transparence et d'objectivité. J'assure qu'il n'y aura ni boucliers de protection pour les uns ni rampes de sanction pour les autres* », avait déclaré le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, dans son discours sur l'état de

la nation en décembre dernier. Le chef de l'Etat avait, par ailleurs, souligné que face aux délits économiques, il n'y aura ni menus fretins ni gros poissons.

Toujours dans le but de renforcer la bonne gouvernance, le gouvernement a adopté, il y a quelques jours, le projet de décret fixant les modalités d'application de la loi sur la déclaration du patrimoine par les citoyens élus ou nommés à une haute fonction publique. La déclaration de patrimoine devra être faite dans les trois mois qui suivent la prise de fonction de l'intéressé et réitérée dans le même délai à la cessation de celle-ci. Elle devra contenir l'indication du patrimoine propre du déclarant, les biens communs des époux en cas de mariage, les biens indivis, ainsi qu'une estimation de l'ensemble de ce patrimoine. L'initiative a visiblement pour objectif de lutter contre l'enrichissement illicite.

Lorsque le Comité de sélection des membres de la Halc aura désigné ces derniers et mis en marche la structure, ils auront la responsabilité de mettre la main sur les menus fretins et gros poissons en rassemblant le maximum de preuves à transmettre à la Justice dans le strict respect de la présomption d'innocence. Une mission délicate mais pas du tout impossible.

Rominique Makaya

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Bientôt la signature de l'accord avec le Cirad

Le ministre de tutelle, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, et le directeur régional du Centre de coopération internationale de recherche agronomique pour le développement (Cirad) en Afrique centrale, Denis De Pommier, ont échangé sur le partenariat devant lier les deux parties dans les meilleurs délais.



Le ministre de la Recherche scientifique échangeant avec le directeur du Cirad

« *Nous voulons qu'avant la fin de l'année, l'accord de coopération scientifique soit signé* », a indiqué le directeur général du Cirad pour la sous-région, Denis De Pommier, au sortir de la séance de travail avec le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou.

Les deux parties collaborent déjà. L'accord viendra rendre opérationnel un certain nombre de projets, a nuancé le responsable du Cirad. La coopération concerne, entre autres, la recherche forestière et agronomique, l'environnement forestier, les maladies émergentes.

La stratégie scientifique et partenariale du Cirad est, en effet, fondée sur quinze engagements, notamment les performances des systèmes de production et de transformation tropicaux, biomatériaux, les techniques agricoles, le programme d'amélioration variétale des bananiers... L'approche est donc pluridisciplinaire pour tenter de répondre aux attentes de différentes filières.

Par ailleurs, les départements scientifiques du Cirad travaillent sur la santé animale, les activités bio-informatiques, le changement climatique et la biodiversité, l'amélioration génétique et l'adaptation des plants méditerranéens et tropicaux.

C'est donc toute cette expertise que le directeur général du Cirad, Denis De Pommier, a promis de mettre à la disposition du Congo pour l'aider à relever un certain nombre de défis en matière de recherche scientifique et l'innovation technologique.

Rominique Makaya

THÉÂTRE

«Façon d'aimer», une pièce très poétique et riche d'enseignements

Aristide Tarnagda et sa Compagnie de théâtre burkinabè **Acclamation** présenteront leur pièce **ce 5 octobre à partir de 19 h, à l'Institut français du Congo de la ville de Pointe-Noire.**

«Façon d'aimer» est un monologue et une histoire fascinante qui met sur scène une femme qui n'a que le bras gauche, accusée d'avoir assassiné son mari et sa coépouse blanche rentrée d'Europe. Dans un ton émouvant, la jeune femme raconte ses souvenirs, des bribes de dialogue permettant de reconstruire peu à peu son histoire assez pathétique.

Face à des juges, elle doit lever sa main droite et promettre à la cour de dire la vérité, rien que la vérité avant de plaider coupable ou non coupable. Cependant, son procès tarde à démarrer parce qu'elle n'a pas de main droite. « *Ma main droite est restée*

entre les cuisses de ma mère », dira-t-elle lors du procès. Mise en scène par Aristide Tarnagda, cette pièce est à la fois tendre et violente, les spectateurs seront par moment surpris et emportés par la tendresse, la violence, la peur mais aussi la mélancolie et la philosophie du texte. Le spectacle invite à une réflexion profonde sur la société africaine, ses croyances, ses valeurs et ses visions. Cette pièce de théâtre est jouée par deux comédiennes burkinabè très talentueuses sous une forme de doublement, notamment Safourata Kaboré et Claire Traoré. «Façon d'aimer», ce sont plusieurs voix en une,

une voix coincée dans plusieurs cris. Le public témoin du procès entendra la voix de la gauchère qui hurle sa fatigue contre une tradition surannée qui l'emmure dans les douleurs du piment, mais également celle de la femme amoureuse enrôlée par les absences de l'homme aimé.

Aussi, il entendra la voix d'une mère inquiète, d'une blanche poignardée, la voix étouffée d'un mari noyé lui-même dans la bière et enfin la voix d'un juge assoiffé de vérité. Et si ceux qui viennent pour communier avec les artistes étaient eux-mêmes le juge ?

Notons que la représentation de «Façon d'aimer» aura lieu à l'occasion d'une rencontre entre l'Institut français du Congo et ses partenaires.

Hugues Prosper Mabonzo et Lucie Prisca Condhet

CONCERT

Spirita Nanda ce vendredi au Comptoir

En prélude à son spectacle caritatif gratuit de ce 4 octobre à Pointe-Noire, l'artiste musicienne a animé jeudi une conférence de presse au Village Mwana pour édifier l'opinion sur l'événement.

En compagnie de Jean de Dieu Louvila, responsable de Village Mwana et de Lionel Kombo 2 Bayonne qui s'occupe des aspects techniques du concert, Spirita Nanda a dévoilé ses motivations à soutenir l'action de bienfaisance menée par Village Mwana à se doter d'un refuge définitif pour bien mener ses activités. « *Nous avons voulu accompagner ce projet parce que nous trouvons louable l'initiative de l'orphelinat qui a décidé d'avoir son propre refuge plus grand et plus confortable. Ainsi, nous apportons notre pierre à l'édifice pour que soit concrétisé ce projet* », a-t-elle dit. Sur scène, Spirita sera accompa-

gnée d'autres artistes féminins tels Welicia La Belle, Jada Chief et le trio Harmony de Brazzaville. Pour elle, c'est un choix voulu parce que ce sont les femmes qui portent les enfants et il est tout à fait normal de les mettre en avant lors de ce concert.

« *Village Mwana vit grâce à la générosité des donateurs. Grâce à eux, on a pu avoir un lopin de terre que nous sommes en train de mettre en valeur. Nous voulons atteindre la somme de cent cinquante mille dollars, soit soixante-quinze millions francs CFA en cette année 2019 en lançant notre campagne de levée de fonds* », a indiqué, pour sa part,

Jean de Dieu Louvila, responsable de cet orphelinat. « *Dans ce refuge en construction, il y aura une école, un refuge et une salle où nous allons accueillir les femmes vulnérables telles les veuves. Des activités créatrices de revenus seront créées pour elles afin de garantir leur autonomie* », a-t-il ajouté.

Signalons que Village Mwana a pour but d'offrir aux enfants orphelins et vulnérables de l'ensemble de l'Afrique ainsi qu'à leur famille un espoir transformateur et un avenir meilleur. L'orphelinat aide à la fois les petits, les grands et les mamans, en adoptant des moyens pratiques et durables afin de développer des solutions à long terme ayant comme objectif de protéger la cellule familiale.

Hervé Brice Mampouya